Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 54 (1928)

Heft: 24

Nachruf: Martin, Camille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

 $37,50 \times 14$ m, du système Zeiss-Dyvidag ¹, si habilement aménagées qu'elles franchissent toute la largeur de la halle sans aucun appui intermédiaire, bien qu'elles n'aient que 7,5 cm d'épaisseur. Les figures 5 et 6 montrent l'excellent parti que l'architecte a su tirer de ce système de couverture pour l'éclairage, la ventilation et l'exploitation de la halle, haute de 17 m. (Voir les illustrations aux pages 288, 289 et 290).

Les transports dans les halles et les caves sont exécutés principalement au moyen de tracteurs à accumulateurs, de 1000 kg de charge utile et de 1,8 m² de surface utile qui peut être portée à 2,8 m² par l'adjonction de rallonge; les wagonnets remorqués ont une surface utile de 2,5 m²

et peuvent transporter 1500 kg. Ces tracteurs sont équipés de deux moteurs assez puissants pour véhiculer la pleine charge, dans les deux sens, sur les plans inclinés à 1:7.

Les transports verticaux sont effectués par des monte-charges électriques d'une force de 2200 kg dont les cabines ont une surface de plancher de 7 m² et sont donc accessibles aux tracteurs. Du côté nord de la grande halle deux monte-charges établissent la communication entre les caves et le rez-de-chaussée et, du côté sud, deux autres relient les caves avec les quais et aussi avec les passerelles qui conduisent à la halle « d'importation » dans laquelle ces passerelles sont desservies aussi par deux monte-charges. Le bâtiment d'administration est pourvu de deux ascenseurs.

Chauffage à air chaud au moyen de 24 distributeurs dans la grande

halle qui débitent par heure 120 000 m³ d'air représentant 1900000 calories; en outre, des tuyaux de chauffage disposés sur les galeries longitudinales débitent 370 000 calories à l'heure. La halle « d'importation » est chauffée par 28 appareils à air chaud.

Le bâtiment d'administration est chauffé à la vapeur à basse pression et une installation spéciale distribue l'eau chaude à discrétion.

Dans la halle «d'importation » 196 000 m³ d'air sont véhiculés à l'heure par la centrale de ventilation.

Frigorifique. Le bâtiment comprend 6 étages de 3000 m² de plancher. Trois compresseurs à ammoniaque, d'une puissance totale de un million de frigories à l'heure, actionnés chacun par un moteur asynchrone de 136 ch, 720 tours/min. Condenseurs à ruissellement situés sur le toit et alimentés en eau par une pompe centrifuge à 5 étages débitant 15 m³ à l'heure. Le frigorifique est pourvu de 4 monte-charges, d'une force de 2200 kg, desservant les 6 étages, sur une hauteur de 29 m. L'éclairage est assuré par 4000 lampes et un poste spécial de transformation de 800 kVA alimente les deux

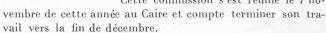
halles en énergie électrique.

Le développement des voies ferrées est tel que 130 wagons peuvent être déchargés simultanément.

Rehaussement du barrage d'Assouan.

Divers projets existent pour un second rehaussement du barrage d'Assouan qui porterait le niveau amont de l'eau à la cote 120,00 m s.m. au lieu de 113,00 m, cote actuelle. Ce rehaussement permettrait de retenir et d'accumuler 4755 mil-

lions de mètres cubes au lieu de 2420 millions à l'état actuel. Ce second rehaussement offre certaines difficultés au point de vue statique et constructif et il soulève aussi quelques problèmes économiques, tels que la combinaison de l'irrigation avec l'aménagement de la chute pour son utilisation comme force motrice. Le gouvernement égyptien, pour être éclairé sur certaines questions, pour connaître les avantages et les risques offerts par les divers projets de rehaussement en particulier celui de l'Anglais Sir Murdoch Macdonal, ingénieur du premier rehaussement (de la cote 106,00 à 113,00 exécuté de 1907 à 1912), a nommé une commission internationale d'experts dans laquelle la technique suisse a l'honneur d'être représentée par M. H. E. Gruner, ingénieur-conseil à Bâle, bien connu chez nous. Les autres membres sont MM. B. E. Binnie, ingénieur-conseil à Londres et Hugh Cooper, ingénieurconseil à New York, tous deux connus par de grands travaux hydrauliques. Cette commission s'est réunie le 7 no-



Le Caire, novembre 1928.

C. Andreae.

NÉCROLOGIE

Camille Martin.

Nous empruntons la note suivante au « Journal de Genève ».

Camille Martin a été l'introducteur chez nous d'une science nouvelle, l'urbanisme. Sans doute, depuis que l'homme a bâti des villes, il a pratiqué par la force des choses un urbanisme empirique. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier que, parti d'Allemagne sauf erreur, et aussi de Belgique, un mouvement s'est créé relatif à l'art de bâtir les villes. Camille Martin en a été l'introducteur par le premier ouvrage qu'il publia, en 1902, et qui d'ailleurs était une traduction d'un ouvrage portant ce titre même : l'Art de bâtir les villes, par Camille Sitte ; le jeune traducteur y inséra de son chef quelques additions à l'œuvre de l'auteur.

Martin avait fait des études d'architecte, mais il n'a pratiqué cet art que très passagèrement. L'archéologie l'avait



CAMILLE MARTIN. Cliché de la Schweiz. Bauzeitung.

¹ Voir une description de ce système dans le Génie Civil du 9 juin dernier, page 565.



Fig. 1. — Vue à vol d'oiseau de l'ensemble des installations.

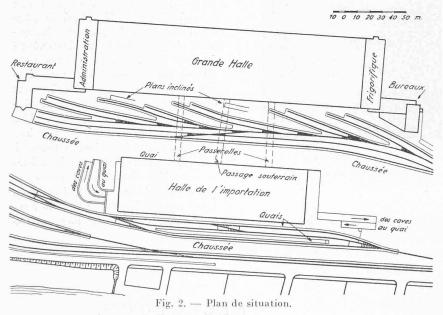




Fig. 3. — Le frigorifique.

LES NOUVELLES HALLES DE FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

d'abord attiré. C'est en archéologue qu'il conquit le bonnet de docteur à l'Université de Fribourg. Marié depuis peu, il alla s'étab!ir pour un temps assez long dans la cité des Zaehringen. Il y prépara sa thèse, la Maison de ville de Genève, qui parut accompagnée d'une importante documentation iconographique, par les soins de la librairie A. Jullien, à Genève. C'est un très beau volume, souvent consulté par les historiens, pour les renseignements qu'il apporte sur la ville épiscopale, puis réformée.

Il a beaucoup collaboré au Bulletin de la Société pour l'Amélioration du logement et à celui de la Société d'histoire et d'archéologie et nombre de ses communications ont été reproduites en brochures. Il a aussi collaboré à de nombreux journaux, notamment à la revue d'art zuricoise Das

Werk, où son esprit novateur se trouvait à l'aise.

Il saisissait toutes les occasions d'éclairer le public sur les questions de l'hygiène des habitations. Il prêchait d'exemple d'ailleurs et c'est sous sa conduite que, le printemps dernier, se réunirent de nombreux intéressés à la visite de la cité-jardins qu'il a contribué à créer dans la région d'Aïre, près du nouveau pont Butin. D'autre projets encore l'attiraient dont nous parlerons plus loin.

Ce novateur était, nous l'avons dit, aussi un archéologue. C'est à ce dernier qu'est due la restauration du temple de la Madeleine, qu'il a menée à bien au point de vue respect dû à un monument du passé, mi-roman, mi-gothique, auquel il a su conserver tout son caractère médiéval.

Mais, jusqu'ici, ce n'est pas d'urbanisme que nous avons parlé et il est temps de venir à ce qui fut la principale préoccupation de Camille Martin, l'extension logique des cités modernes et tout particulièrement de la sienne. Il s'est acquis

LES NOUVELLES HALLES DE FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

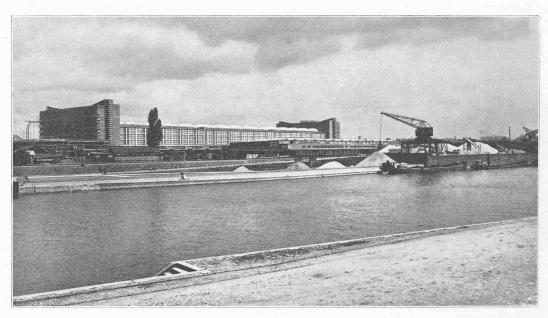


Fig. 4. — Vue prise des bords du Main.

dans ce domaine une grande notoriété à l'étranger, plus que dans sa cité natale. Nul n'est prophète !... Il faut dire aussi que très entier dans ses idées, mûries et approfondies, Martin n'était pas toujours d'un abord commode. De haute stature, ayant la tête emmanchée d'un long cou comme l'oiseau de la fable, il logeait dans cette tête les idées auxquelles il tenait et n'entendait pas en démordre.

A la société du *Heimatschutz*, il a aussi fourni des communications de haute utilité.

Pour ce qui concerne les principales villes de la Suisse, il en avait étudié avec soin le développement au cours des temps modernes et il avait constitué toute une série de plans qui, tout récemment exposés à Zurich, et qu'il accompagna de conférences explicatives, obtinrent un très vif succès. Exposés l'autre hiver à Genève, ils avaient attiré aussi de nombreux visiteurs. Martin voyait grand et large, aussi sa collaboration au Département des travaux publics du canton de Genève a-t-elle été heureuse, comme elle le fut aussi pour l'élaboration de la loi, aujourd'hui votée par le Grand Conseil et

loi, aujourd'hui votée par le Grand Conseil et grâce à laquelle nous ne verrons plus, dans des quartiers plus particulièrement affectés à des villas, s'ériger de hauts immeubles locatifs déparant tout l'ensemble de tant de jolis paysages urbains qui nous restent encore.

Martin s'intéressait à d'autres entreprises en cours d'élaboration. Il avait aussi, au Département, collaboré à la préparation des projets de fusion dans la Ville des communes suburbaines. Un vaste champ d'activité personnelle s'était ouvert pour lui dès le moment où la présence de la Société des nations fit entrevoir la création de toute une ville aux abords du palais définitif dont nous savons maintenant et depuis peu qu'il sera le centre d'attraction pour toutes sortes de fonctionnaires supérieurs ou subalternes et pour nombre d'étrangers appelés dans ces parages par leurs travaux. Le concours de Camille Martin eût été précieux dans la préparation des plans de quartiers.

Cette mort inopinée crée un vide qui sera certainement difficile à combler. Le défunt avait acquis un ensemble de connaissances précieuses, dont le trésor s'augmentait chaque jour. C'est bien réellement une grande perte pour Genève que la disparition, dans un moment aussi vital, d'une personnalité si marquée, d'un urbaniste aussi renseigné. Cd.

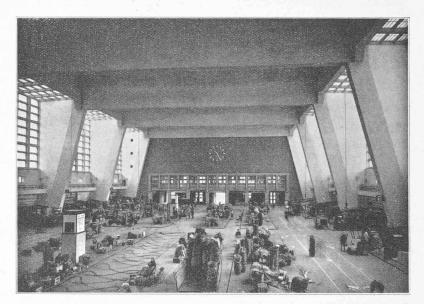




Fig. 5 et 6. — Vues de l'intérieur de la grande halle.